RAPPORT SUCCINCT

DE L'ATELIER DE RESTITUTION DES RESULTATS DE L'APPUI AUX FONDS DE DEVELOPPEMENT LOCAL (FDL) ET DES PRINCIPALES LEÇONS A TIRER POUR LE PARTAGE DES BENEFICES DE LA REDD+

Brazzaville, du 03 au 04 Juillet 2015

Salle de Conférences de l'Espace Traiteur

Introduction

La République du Congo s'est engagée dans le processus REDD+ depuis 2008, appuyée principalement par le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) de la Banque Mondiale et le Programme ONU-REDD. L'architecture nationale en cours de consolidation pour la REDD+ prend en compte la problématique du partage des bénéfices.

Une assistance technique (AT) en appui aux Fonds de Développement Local (FDL) dans le secteur forestier en République du Congo a été mise en place par l'European Forest Institute (EFI) et le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD), sur financement de l'Union Européenne.

Dans le cadre de cette assistance technique, des appuis ont été apportés aux Fonds de Développement Local (FDL) dans les concessions forestières, ainsi que le partage des bénéfices liés à la valorisation des ressources naturelles en République du Congo. Les leçons tirées de cette expérience doivent aider à la mise en place d'un Système efficace de partage des bénéfices carbone et non carbone du processus REDD+.

Il s'est ainsi tenu, du 03 au 04 juillet 2015, à Brazzaville, dans la salle de conférence de l'Espace Traiteur, l'atelier de restitution des résultats de l'Appui aux FDL et des principales leçons à tirer pour le partage des bénéfices de la REDD+. L'objectif assigné à l'atelier était de contribuer à l'élaboration d'un mécanisme de partage des bénéfices dans le cadre du processus REDD+ en République du Congo, en favorisant la capitalisation du modèle des FDL dans le secteur forestier et en contribuant au processus d'élaboration d'un mécanisme de partage des bénéfices REDD+.

Une cinquantaine de participants venant des institutions publiques et privées, de la société civile, des populations autochtones et d'autres personnes ressources ont pris part à cet atelier ; incluant une quinzaine de représentants des départements (Conseils Départementaux et Comités Départementaux de la REDD ou CODEPA).

1) Ouverture et lancement des travaux

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Michel ELENGA, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable. Dans son mot de circonstance, Monsieur Michel ELENGA, a, au nom de monsieur Henri DJOMBO, Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable, d'abord adressé ses sincères remerciements aux participants, pour avoir répondu favorablement à l'invitation, ensuite, il a souhaité la bienvenue et un agréable séjour à Brazzaville aux délégués de l'Institut Européen des Forets (EFI) venus de Barcelone et à ceux des délégués venus de l'intérieur du pays. Rappelant que le Fonds de Développement Local (FDL) qui compte parmi les mesures de gestion des Séries de Développement Communautaire prévues dans les plans d'Aménagement, il a poursuivi son propos en exhortant les participants à avoir des échanges intenses et débats passionnés sur les avancées de la mise en œuvre du Fonds de Développement Local dans les SDC et sur les pistes à exploiter pour bâtir un mécanisme de partage des bénéfices dans le cadre de la REDD+. En souhaitant plein succès aux travaux de l'atelier, il a enfin déclaré ouverts les travaux de l'atelier de restitution des résultats de

l'appui aux fonds de développement local et des principales leçons à tirer pour le partage des bénéfices de la REDD+.

Un présidium des travaux a ensuite été mis en place. Il se compose comme suit :

- Président : Marcel PAMBOU TCHILOEMBA, Point focal Climat de la République du Congo
- Vice-Président : Henri Joseph MAKONDZO, délégué du Conseil Départemental du Pool
- Rapporteur : Calvin AMPIEH, délégué de CACO-REDD Sangha

Le Secrétariat a été composé comme suit

- Chef du Secrétariat : Charles IPARI, Chef de la Cellule Développement Communautaire et gestion participative, CNIAF / MEFDD
- Membres :
- Stella MABANZA-KODIA, Assistante à la Cellule Juridique, CN-REDD
- Guy serge NGOMA, Président CACO-REDD composante autochtone.

Après la mise en place du présidium, un tour de table a été fait, puis le président des travaux a présenté l'agenda de l'atelier qui a été adopté par les participants.

Monsieur Georges Claver BOUNDZANGA, Coordonnateur National REDD a résumé les Termes de références de l'atelier en présentant l'objectif général de l'atelier qui est de faire le point des leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre des FDL pour pouvoir capitaliser les résultats de l'Assistance Technique aux Fonds de Développement Local en répondant d'une part à la question de savoir si le FDL a fonctionné comme il avait été décidé ? Et d'autre part en amorçant la réflexion sur le mécanisme de partage des bénéfices de la REDD.

2) Présentations et travaux en groupes

Après la mise en situation par le Coordonnateur National REDD, cinq présentations ont été assurées :

1) « Les objectifs et activités de l'Assistance Technique » par Monsieur Christophe Van Orshoven, délégué de l'Institut Européen des Forets (EFI)
2) « La présentation des résultats des travaux sur les FDL » par messieurs Brice BAKETIBA et Roch NZOBO
3) « Les principes du partage des bénéfices REDD+ » par madame Divine NIEMET GAMPIKA
4) « Ancrage du partage des bénéfices dans le programme de Réduction des Emissions Nord Congo » par Madame Aurélie ROSSIGNOL, représentante de la Banque mondiale
5) « Les leçons apprises des FDL pour le processus REDD+ en République du Congo » par Monsieur Antoine SCHIMTT

Après ces présentations, s'en sont suivies des questions et réponses, notamment pour clarifier les informations données.

Par la suite, les participants ont été répartis en deux groupes de travail, à savoir :

- Groupe 1 : **« Analyser les résultats des travaux sur les FDL »**
- Groupe 2 : **« Analyser les leçons apprises pour la REDD** »

La restitution des résultats des travaux des deux groupes de travail a été faite en plénière. Les rapports de ces groupes ont été validés par les participants.

2.1. Résultats du groupe 1

Le groupe 1 a travaillé sur base des orientations fournies par les organisateurs :

- Examiner les aspects n'ayant pas ou peu fait l'objet de consensus (incluant le mode de gestion des SDC) et proposer des pistes / propositions
- Examiner les recommandations, et proposer des pistes / propositions plus détaillées, accompagnées d'une feuille de route le cas échéant, tout en faisant le lien avec d'autres processus / activités qui n'ont pas été identifiés

Toutefois, il n'a pas été possible pour le groupe de répondre de manière systématique à ces questions. En particulier, le groupe a décidé qu'il n'était pas en mesure de commenter et compléter les recommandations émises.

Les points qui sont ressortis sont les suivants :

1-Sur les sources d'alimentation des FDL :

Les participants du groupe ont pensé à l'unanimité qu'il était plus judicieux que la base de calcul de la redevance de la société soit le volume fût et donc que le terme « volume commercialisable » soit remplacé par le terme « volume des fûts exploités ».
Les participants en plénière ont accepté cette proposition qui va faciliter les contrôles, notamment en recoupant les données avec celles de la taxe d'abattage qui est calculée sur la même base.

Sur la fréquence de payement de la subvention du Conseil Départemental selon un pourcentage de son budget annuel fixé par délibération, les participants n'ont pas trouvé de consensus. Les avis ont été balancés entre semestriel (proposition actuelle), trimestrielle et annuelle.

2-Sur les modalités de gestion financières et de son contrôle

Par rapport à l'introduction de la possibilité de réaliser un audit comptable externe du FDL, à la demande du Ministre en charge des Forêts ou de la société forestière - avec une budgétisation hors FDL -, les participants ont jugé utile de rajouter la mention « ou tout autre donateur » afin de permettre à ce qu'autres financements que ceux du MEFDD et des sociétés puissent être utilisés pour conduire audit. Ce principe était déjà acquis dans la proposition qui avait été faite mais a simplement été explicitée.

3-Sur la part de fonctionnement des instances

Par rapport à l'augmentation de la part de fonctionnement des instances de 15% à 30% au plus, les participants du groupe ont proposé de se limiter à 20%.
Les participants en plénière ont mentionné qu'il fallait faire attention et que cela devait prendre en compte un certain nombre de facteurs, dont l'augmentation du montant de la redevance mais aussi la part des couts de fonctionnement incompressibles, etc.

4-Sur le montant de la redevance

Les participants du groupe ont souhaité relever de 200 à 1000 FCFA la redevance au m3 de bois exploité.
Les participants en plénière ont mentionné qu'il fallait également faire attention sur ce point et que cela devait prendre en compte un certain nombre de facteurs ; la décision finale relèvera du MEFDD après négociation avec le secteur privé.

5-Sur le statut des SDC

Les participants ont bien relevé le besoin de modifier le statut et/ou le mode de gestion actuel des Séries de Développement Communautaire, mais n'ont pas eu assez de temps pour discuter de tous les aspects et apporter de propositions concrètes.

2.2. Résultats du groupe 2

Le groupe 2 a travaillé sur base des orientations fournies par l'organisation de l'atelier :

- En quoi le FDL constitue un modèle intéressant dans un contexte REDD+ ? Cf. Lecture ciblée de certaines parties de la section 3.1
- Quelles sont les leçons apprises des FDL sur le terrain (Bottom-Up) ? Cf. Section 3.2
- Quelles propositions plus concrètes peuvent être faites sur l'intégration des FDL dans un MPB REDD+ ? Cf. Section 4.2 (ER-Programme) et Cf. Sections 2 et 4.1 (mécanisme national REDD+)

Toutefois, il n'a pas été possible pour le groupe de répondre de manière systématique à ces questions étant donné que certaines nécessitaient des connaissances avancées en matière de FDL et de REDD+. Ainsi, une série de points, s'inspirant des questions posées plus haut, ont été retenus. Ces points sont exposés ci-dessous.

Lors de la restitution en plénière, des clarifications ont été demandées sur la prise en compte des bénéfices non carbone (point N°2) ainsi que sur le besoin de prendre en compte l'avantage cout / bénéfices de passer par un prestataire plutôt qu'une instance comme il existe déjà (point N°4).

1-Sur l'intérêt général des FDL :

- Le FDL est un mécanisme déjà en place. Il est possible d'utiliser ce dispositif pour la REDD+ comme point de départ.
- Le FDL permet bien de relier le niveau infranational au niveau local
- Le modèle est déjà opérationnel. Mais des éléments nécessitent des adaptations pour son utilisation dans un contexte REDD+, notamment les modalités de gestion financière

(cf. adaptations différentes selon les différents bailleurs) et des procédures de gestion des litiges et des conflits.
- Des améliorations ont été récemment proposées, incluant une ouverture à d'autres sources de financement. Mais il manque encore, dans les textes qui créent les FDL, une référence explicite à d'autres sources de financements liée à la REDD+.

2-Sur les types d'activités et de bénéfices

- Il est important d'avoir des bénéfices élargis (bénéfices monétaires direct et indirects, et non monétaires), incluant les bénéfices non carbone ; et de manière générale d'assurer des impacts positifs sociaux et économiques, de lutte contre la pauvreté.
- Il est utile d'élargir les bénéfices aux services et infrastructures communautaires.
- Il est important de prendre en compte le rôle de l'agroforesterie et de l'agriculture familiale, ainsi que l'artisanat minier.
- Il faut prendre en compte le besoin d'accompagnement, sensibilisation et renforcement des capacités, notamment dans les techniques d'agroforesterie et agricoles appropriées.
- L'expérience des FDL et du secteur minier nous démontre qu'une approche de distribution monétaire directe n'est pas adaptée et qu'il vaut mieux une approche basée sur les microprojets (AGR, infrastructures) pour minimiser les conflits et mieux contribuer au développement local.
- Un autre élément clé de l'adaptation c'est d'assurer que les activités à financer contribuent aux objectifs de la réduction des émissions, de la réduction de la déforestation, de l'amélioration de la gestion des forêts (cf. notion de « performance »).

3-Sur la base de gouvernance dans les villages :

- Le modèle de Comité de Gestion et de Développement Communautaire (CGDC) semble être pertinent comme expérience utile à capitaliser dans le contexte REDD+, surtout en termes de planification participative des activités et des bénéfices. Cependant nous n'avons pas encore beaucoup de retour de cette expérience. Par ailleurs, son application demanderait un travail de vulgarisation du texte (Décret N°2013-280 de 2013 portant création, attributions et organisation du CGDC) et d'accompagnement sur le terrain.
- Le modèle pourrait être appliqué dans les zones des concessions forestières en lien avec les SDC et en dehors.

4-Sur l'application des FDL dans les zones qui n'en disposent pas (concessions forestières non aménagées, zones hors concessions forestières) :

Actuellement le FDL ne s'applique qu'aux concessions forestières aménagées. Cependant, dans le cadre REDD+, le système de partage de bénéfices doit s'appliquer à tous les villages, dans les concessions forestières aménagées et non aménagées et même en dehors des concessions (aires protégées, etc.).

On propose de développer des FDL dans toutes les concessions forestières, mais dans le court terme on peut utiliser d'autres mécanismes inspirés par les FDL (cf. structure ad hoc) qui pourraient être basés sur les aspects suivants :

- On se base sur des CGDC qui font office de comites de gestion villageois

- On conserve un organe de prise de décision participatif au niveau départemental, similaire au conseil de concertation des FDL, pour la validation des activités / bénéfices. Les membres des CODEPA nécessitent d'être intégrés à cet organe.
- On peut identifier un prestataire pour remplacer en totalité ou en partie la coordination technique et/ou le comité d'évaluation (ex. ONG locale, nationale ou internationale, etc.) ; recruté par appel d'offre, en prenant en compte l'équilibre entre qualité et cout.
- Il existe un besoin particulier de professionnalisation pour l'appui à la mise en œuvre de toutes les activités menées auprès des CLPA mais aussi de la gestion financière.

3) Clôture de l'atelier

La cérémonie de clôture a été présidée par Monsieur Georges Claver BOUNDZANGA, Coordonnateur National REDD. Dans son mot, le Coordonnateur National a félicité les participants pour la bonne tenue de l'atelier et a souhaité un bon retour aux délégués. Il a, au nom de Monsieur Henri DJOMBO, Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable, déclaré clos les travaux de l'atelier.

Avant le départ des participants, les représentants des départements ont tous reçus une clef USB contenant l'ensemble des données et résultats de l'Assistance Technique. Pour les autres participants, de Brazzaville, les données seront remises par voie électronique.

Annexe : Liste des participants

Assistance Technique en appui au fonctionnement des Fonds de Développement Local (FDL) en République du Congo

Rattaché au Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNIAF) du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD). Mise en œuvre par the IDLgroup. Financé par l'Union Européenne (UE), à travers l'European Forest Institute (EFI)

Atelier de Restitution des Résultats des Travaux sur les FDL / Brazzaville, Du 03 au 04 Juillet 2015

Fiche de Présences/ Journée du 03 Juillet 2015

Nom et Prénom	Structure	Téléphone /email	Signature
Odzouga J.S	Préfecture C-D	06 897 10 93	
Kangui Bernard	Préfecture Cuvette Cdt. COSEPA REDD	06 970 14 12 05 521 44 15	
MAKONDZO Henri-Joseph	Conseil départemental du Pool	05 369 66 89	
BADIAKOUA HAO Philippe	CONSEIL Département du NIARI	05 520 98 88	
Miss Lucie Blanchard	Préfecture Niari	05-533-67-40	
NTIAKOULOU Lovelesso THEOPHILE	CN. REDD	06 629 62 42	
TSOH-IKOUNGA Hermine	CN REDD Cellule GERSI	06 976 34 46	
NIEMÉ GAMAKA Divine	CN - REDD Cellule GERS	06 521 88 04	
BROUSSOLLE Lucile	AFD	06 933 93 111	

Assistance Technique en appui au fonctionnement des Fonds de Développement Local (FDL) en République du Congo

Rattaché au Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNIAF) du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD). Mise en œuvre par theIDLgroup. Financé par l'Union Européenne (UE), à travers l'European Forest Institute (EFI)

Atelier de Restitution des Résultats des Travaux sur les FDL / Brazzaville, Du 03 au 04 Juillet 2015

Fiche de Présences/ Journée du 03 Juillet 2015

Nom et Prénom	Structure	Téléphone /email	Signature
CUCCHI ALESSANDRA	UNION EUROPEENNE DELEGATION AU CONGO	ALESSANDRA.CUCCHI@EEAS.EUROPA.EU	
PORTIER Bruno	IDL Group Facilitateur FLEGT	06 609 83 50 bruno.portier@the.idlgroup.com	
TREVISAN ALESSANDRO	EFI EU REDD FACILITY	ALESSANDRO.TREVISAN@EFI.INT	
SCHMITT ANTOINE	IDL Conseil Technique FDL/REDD (EFI/UE)	06 317 63 92 SCHMITT.ANT@HOTMAIL.COM	
VAN OOSTEN Christophe	EFI	CHRISTOPHE.VANOOSTEN@EFI.INT	
ROSSIGNOL Aurélie	Banque Mondiale	arossignol@worldbank.org 06 644 44 81	
NGOMA Jean Albert	MEFDD/DGEF/DF	05 523 66 73	
MITOUAMBOU Percy	FAO/ONU-REDD	06 993 79 58	
RAYDEN Tim	WCS	05 694 64 02	

Assistance Technique en appui au fonctionnement des Fonds de Développement Local (FDL) en République du Congo

Rattaché au Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNIAF) du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD). Mise en œuvre par the1Degree. Financé par l'Union Européenne (UE), à travers l'European Forest Institute (EFI)

Atelier de Restitution des Résultats des Travaux sur les FDL / Brazzaville, Du 03 au 04 Juillet 2015

Fiche de Présences/ Journée du 03 juillet 2015

Nom et Prénom	Structure	Téléphone /email	Signature
LOUVOMBO-MEMBO Gloria	CNIAF	055446126	
MINIMONA Gilbert	ADFAC	066445322	
OBEBA Rodrigue Aristide	Conseil départemental Cuvette-Ouest	066646180	
NDOMBA Casimir	SG conseil départemental plateaux	066346909 055561481	
ITOUA Clément	Conseil départemental Plateaux	066367129 056898787	
NSIETE Jacques	DEP/MEFDD	055207908 066207908	
Cyril Pondopoulos	ACTED	05548198	
Christian Benoit MABOUNDA	Conseil départemental Lékoumou	05524-13-94	
Madounga Maurice	CA COREDD Lékoumou	068125626 055062860	

Assistance Technique en appui au fonctionnement des Fonds de Développement Local (FDL) en République du Congo

Rattaché au Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNIAF) du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD). Mise en œuvre par theDGroup. Financé par l'Union Européenne (UE), à travers l'European Forest Institute (EFI)

Atelier de Restitution des Résultats des Travaux sur les FDL / Brazzaville, Du 03 au 04 Juillet 2015

Fiche de Présences/ Journée du 03 juillet 2015

Nom et Prénom	Structure	Téléphone /email	Signature
Nganga Jean	A.D.P.P.A.	05 765 74 41 adpacanga@gmail.com	
MASSOUKOU Yves Roger	Conseil départemental Bouenza	064447519 05568 3132	
LOM-MOUPAH Gabriel	Conseil Départemental de la Sangha	055392726 06901982 5	
Corine ONDZE	Coordo. Adj.	BDSE 06905 8975	
NZOBO ROCH Eudoxie	Consultant	06672 0699	
AMPIEH Calvin	CACO REDD Sangha	05 532 52 08	
IPARI Charles	CDE C-P / CNIAF	yonichado@gmail.com 06662 33 32	
GUY Serge NGOMA	CACO-REDD Président PA	ngomaguyserge@gmail.com 06649 46 10	
MIHINDOU BILL	CN-REDD/Assistant à la cellule TEC	06 639-48-10 billjunior2015@yahoo.fr	

Assistance Technique en appui au fonctionnement des Fonds de Développement Local (FDL) en République du Congo

Rattaché au Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNIAF) du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD). Mise en œuvre par theDGroup. Financé par l'Union Européenne (UE), à travers l'European Forest Institute (EFI)

Atelier de Restitution des Résultats des Travaux sur les FDL / Brazzaville, Du 03 au 04 Juillet 2015

Fiche de Présences/ Journée du 03 juillet 2015

Nom et Prénom	Structure	Téléphone /email	Signature
MABANZA KOMA Stella	CN - REDD	06 824 47 44 mab...@yahoo.fr	
BOUNDZANGA Georges Claver	CN - REDD	06666 2328 bougagge@yahoo.fr	
PAMADI-TCHILOEMBA Marc	Ministère Forêts et Environnement	06 698 13 41 marcopamadi@gmail.com	
ONGAGNA Yvon Patrick	Conseiller en Aménagement - Conseil départemental de la Cuvette	057 71 62 30	
TATY Amélien Dermes	MEFDD	06666 2784 dermesamelien...@gmail.com	
EBIE Yean Frederic	CaCo-REDD	aluccopropeloc@gmail.com	
LECKAKA-HUGUES	ALUCO PROBAT	AluCopa1Proba@gmail.com	
Vincent ITOUA	MEFDD	06 625 94 32 vincent...@gmail.com	
BAKETIBA Brice	FDL/FBK Assistant technique (EFI/UE)	06 650 57 33 baketibabrice@gmail.com	

Assistance Technique en appui au fonctionnement des Fonds de Développement Local (FDL) en République du Congo

Rattaché au Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNIAF) du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD). Mise en œuvre *par theIOgroup*. Financé par l'Union Européenne (UE), à travers l'European Forest Institute (EFI)

Atelier de Restitution des Résultats des Travaux sur les FDL / Brazzaville, Du 03 au 04 Juillet 2015

Fiche de Présences/ Journée du 03 juillet 2015

Nom et Prénom	Structure	Téléphone /email	Signature
NZABA BRICE	C.D.B	06696387 0	
N'SITOU Fontaine	Préfecture du Kouilou	05-531.78.14	
MABOUNDA Bernard	Président CACO-REDD	05573883 5 06673883 5	
GUELELE KOUENE KINTONO Arsène	caco Redd	05556024 6	
OPIKA EMILE	DF/MEFDD	05583 10 73	
NZIMBA ZERE Louise	ADFAC CAMRÉD	066504003	
BAZOMA DONGUI Geneviève	MTE/DGE	06803589 4	
~~EMANA~~ FIRHIN	~~PGDF~~ PGDF	emanafirhin@yahoo.fr 06631338	
Faustin Justin ZABE	C D Likouala	06977446 5 05770628	

Assistance Technique en appui au fonctionnement des Fonds de Développement Local (FDL) en République du Congo

Rattaché au Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNIAF) du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD). Mise en œuvre par the/DLgroup. Financé par l'Union Européenne (UE), à travers l'European Forest Institute (EFI)

Atelier de Restitution des Résultats des Travaux sur les FDL / Brazzaville, Du 03 au 04 Juillet 2015

Fiche de Présences/ Journée du 03 Juillet 2015

Nom et Prénom	Structure	Téléphone /email	Signature
NKOUA LUBOVIC	Conseil départ. Plateaux	06 692 5273	
EBIENGUI Guy Hervé	Conseil départ Kouilou	06 49 226 01	
OKOMBI Daniel	Conseil dép. Cuvette	05 536 70 58	
Samba Morfoua Pascal	conseil départ pool	05 588-32-25	
Nayoumo Prisca	ADFAE	05 681 33 1X	